



Obtenir la garde de ma fille

Par rama, le **12/04/2012** à **13:32**

Bonjour,

Mon ex est partie vivre dans une autre région en emmenant notre fille, du jour au lendemain s'en m'avertir.

Je suis rentré le soir et il n'y avait plus personne.

Ma fille est actuellement chez sa maman. Nous allons passer devant le JAF, d'ici peu.

Je souhaiterai obtenir la garde de notre fille (elle a 3 ans), pensez vous que le juge tiendra compte de son départ inattendu ?

Merci